

Ecole élémentaire
Claude Forêt
71330 Saint Germain du Bois

CONSEIL D'ECOLE DU 2 JUIN 2022

De 18H à 20H

Présents : Enseignants: Mmes CHARBONNIER (Directrice/CP), JOBARD (CE1), GARNIER (CE2), COLAS (CM1 le jeudi et vendredi), et BONNET (CP jeudi et vendredi), Mme DEQUINCEY (ULIS), Mme BONIN Aurélie (future enseignante en CM1 dans notre école), M. VALETTE (RASED), Mmes MOINE et LOUIS, Madame CAMPO (AESH), Mme ROBELIN, Maire de SAINT GERMAIN DU BOIS, M.DOUCET, représentant de la mairie de MONTJAY, M.BOUSQUET, Maire de BOUHANS, Mme LAUDES Delphine (parent d'élève)

Absents excusés : Mme MARIZY (déléguée aux affaires scolaires) le représentant de la Mairie de BOUHANS, Mme MARTINET (enseignante), Mmes DESHAYES Marion, BLANCHOT Amélie, et BOUCHOUX Nadège (parents d'élève) .

Secrétaire de séance: Mme DEQUINCEY

Le PV du conseil d'école du 17 mars 2022 est approuvé par l'ensemble des membres. Une réunion a été faite dans la semaine qui suit le conseil pour les parents (absents au Conseil) qui le souhaitent.

I- RENTREE 2022- 2023

- Effectifs prévisionnels/personnel

CP: 20 + ULIS -Mme CHARBONNIER et une décharge de Direction 2 jours par semaine pas encore nommée

CE1: 18 + 3 ULIS Mme JOBARD

CE2: 22 +1 ULIS- (Mme GARNIER départ remplacée par un autre enseignant encore inconnu) + 1 AESH Mme CAMPO

CM1: 26 PAP Mme BONIN Aurélie (Poste à Profil Anglais)

CM2: 21 + 3 ULIS- Mme MARTINET

ULIS Unité Locale D'Inclusion Scolaire : jusqu'à 12 élèves (1es inscriptions peuvent arriver ensuite)- Mme DEQUINCEY sera remplacée par M. VERGNE et des AESH (normalement); Mme LOUIS, Mmes MOINE, on espère.

Les accompagnements des élèves par des AESH ne seront que de 6h/élève/semaine pour la plupart, contre 8h ou 12h actuellement. (D'après les dires de Mme MOINE, information retenue lors d'une réunion avec le PIAL)

Total 107 élèves + 7 (à12) ULIS=114

La psychologue Education Nationale a son bureau dans l'école : Mme. JANIN encore connu.

- LISTES DES FOURNITURES SCOLAIRES

Présentation des listes des classes sachant qu'elles sont toutes à titre indicatif et n'ont aucun caractère obligatoire.

Le conseil est d'accord avec les listes proposées.

- ELECTION DES REPRESENTANTS DE PARENTS AU CONSEIL D'ECOLE

A partir d'octobre, nous pourrons voter les représentants de parents au conseil d'école par Internet grâce à une application donnée par l'Education Nationale (cela devrait limiter l'emploi des enveloppes et le temps passé par la tenue du bureau de vote). Les remontées des résultats sont déjà faites par Internet via une application EN. Ceci ne sera effectif que si les personnes qui n'ont pas d'Internet seront prises en compte.

Vote :

Contre : 0 abstention : 0 pour : l'ensemble des personnes présentes

- PROJETS

Le projet numérique

Les 15 ordinateurs déjà dans l'école sont répartis depuis septembre pour être utilisés, mais ne sont toujours pas connectés (manque de câbles). M.DELSOL (ERUN EN) a fait les démarches auprès de Mme DUMEY ; ils seront opérationnels en juin ou au plus tard en septembre 2022.

Mme DEQUINCEY demande le remplacement d'un ordinateur pour les ULIS.

Mme le Maire répond que *les budgets ayant déjà été votés pour l'année 2022, il est impossible que cela se fasse avant 2023. Elle ajoute que le dispositif ULIS ne pourra pas être équipé de VPI comme les autres classes de l'école puisque les subventions données pour ces équipements ont déjà été utilisées. Il aurait ainsi fallu demander deux VPI pour une classe puisqu'il s'agit d'un dispositif et non d'une classe. Il ne peut donc pas être équipé au même titre qu'une classe lambda.*

Le projet école immersive en anglais a été mis en place dans le 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2021.

Les classes du cycle 2 bénéficient d'enseignement renforcé en Anglais. Cet horaire augmente dans les classes de CE1 et CE2 l'an prochain.

Cet horaire peut être pris sur d'autres plages horaires comme l'EPS ou l'Art visuel. Un comité de pilotage est organisé (réunions 2 à 3 fois /an).

L'an prochain un autre poste à profil sera ouvert pour une 2^{ème} personne ressource en Anglais, Madame Aurélie BONIN en binôme avec le CM2 et un peu avec le CE2.

Ce projet est mis en place pour 3 ans (2021-2023), une convention entre le DASEN et la Mairie est signée, le collège poursuivra ce projet.

Nous avons eu la chance de bénéficier d'une assistante américaine cette année, d'octobre à avril. Il en sera de même l'année prochaine. C'est un énorme avantage et une très grande aide, elle a été appréciée de tous. Nous avons organisé une petite fête pour son départ et Mme le Maire lui a remis une médaille.

Nous remercions les parents qui l'ont hébergée gratuitement et l'enseignante ULIS qui l'a conduite de la gare de Mervans à l'école.

Nous avons fait une demande pour une assistante en Anglais l'année prochaine qui a été acceptée ce matin

Les parents seront certainement de nouveau sollicités pour l'hébergement.

Le projet artistique en lien avec l'école bilingue s'est déroulé au mois de mai avec l'artiste Olivier DUFOUR. Pour des raisons matérielles, la « fresque murale » est devenue des panneaux suspendus.

Nous souhaitons présenter le projet aux parents lors d'une soirée « l'école en fête » le mardi 5 juillet de 18h à 20h dans la cour de l'école. Mme le Maire sera invitée et nous a indiqué qu'*elle fera venir la presse pour valoriser le projet d'art visuel (à un autre moment)*.

II- ACTIVITES PEDAGOGIQUES

- Cycle natation pour les CM dans le bassin extérieur
- Cycle natation de 4 séances pour le dispositif ULIS.
- Equitation pour les élèves d'ULIS le vendredi après-midi.
- Le 20 mai, les classes se sont rendues à la salle des fêtes pour réciter ou lire la fable Le Corbeau et le Renard de Jean de La Fontaine
- Intervention du Gendarme DETRE de ST GERMAIN DU BOIS sur les dangers d'Internet, dans les classes de CM le 30 juin au matin.
- Bibliothèque reprise pour certaines classes et continuation pour d'autres.
- Pour continuer notre projet d'école qui concerne la culture Bressanne (qui a été interrompu à cause du COVID), nous avons eu la visite d'un archéologue qui est venu dans les classes en mai pour présenter avec Mme ROYOT, médiatrice culturelle, une animation sur le métier d'archéologue et « de la fouille au musée ». Cette animation prépare les sorties de juin.
- Sortie pour toutes les classes à l'écomusée de Pierre de Bresse

le 20 juin pour les CP/CE1, le 21 juin pour les CE2/ULIS et le 24 juin pour les CM. Visite de l'expo « de la fouille au musée » + ateliers : terre de Bresse -poterie (CP CE1 et CM) chouette création (CE2) et premiers pas dans la nature (ULIS)

- Compagnie Shagai : propose « un bal » écoute et danses du monde avec participation active des élèves, le 30 juin après-midi.
- Fête de l'école le mardi 05 juillet de 18h à 20h. *Mme le Maire valide notre demande.*
- Olympiades le dernier jour d'école sur le terrain de foot du collège, le collège donne son accord. *Mme le Maire valide notre demande.*

III- LIAISON CM2/6^{ème} GS /CP

Un dossier d'inscription a été donné aux élèves de CM2 pour leur entrée au collège.

Un conseil école-collège est prévu le 28 juin à 17h15 au collège de Saint Germain du Bois

Un échange de services entre les CP /GS aura lieu le mardi 28 juin après-midi.

IV- QUESTIONS DIVERSES

Projet potager : *Mme JOBARD présente le projet potager en anglais à Mme le Maire. Elle demande si des potagers hors sol peuvent être installés pour l'année scolaire 2022-2023 dans le cadre du projet école bilingue. Mme le Maire demande un courrier écrit relatant notre requête et indique que cela pourrait être possible pour le printemps 2023, le budget de l'année 2022 ayant déjà été voté.*

Danger dans l'école : Les pots de fleurs dans la cour de l'école nous paraissent de plus en plus dangereux avec le vent. Sont-ils fixés ? *Mme le maire indique que non.*
DEURP : lecture du programme annuel de prévention des risques professionnels ; nous y avons ajouté 2 fiches dont l'une a été présentée au 1^{er} conseil d'école (cf annexe)

Les enfants et quelques parents se plaignent encore d'agissements violents à la cantine ou lors de la récréation de cantine.

Bilan de la coopérative scolaire

Mme MARTINET absente aujourd'hui, a envoyé un bilan « compte rendu coopérative », merci à elle:

COMPTE-RENDU COOPERATIVE

(Compléments ajoutés par Mme DEQUINCEY ici présente)

Au vu des opérations effectuées à ce jour le relevé de compte devrait s'élever à 10 235,26 €. Le relevé de compte n'arrivant qu'en début de mois, je ne l'ai pas encore reçu.

En début d'exercice il y avait 8843,11 € sur le compte.

Pour l'instant nous n'avons pas dépensé beaucoup :

286,55 € pour l'Adhésion à l'OCCE et l'assurance qui va avec.

267 € pour la sortie à l'Ecomusée de St Germain du Bois.

Les recettes des participations des familles s'élèvent à 1157 €.

Dépenses à venir :

Ecomusée : Animations à l'école Hors les Murs : 1536 €

Sortie de fin d'année à l'Écomusée de Pierre de Bresse : 1662 € + 321,82 € de transport. (soit 1983,82)

Spectacle « Le Bal » : 710 €

→ soit un total de dépenses de 4 229,82 €

Projet équitation de la classe ULIS : compléments faits par Mme DEQUINCEY

La classe ULIS bénéficie d'un cycle d'équitation à St Usuge intégralement financé par des fonds qui lui ont été spécialement attribués.

Tout d'abord un grand merci à la Mairie de ST GERMAIN DU BOIS qui finance le transport.

En effet, pendant un certain nombre d'années les enseignantes d'ULIS ont participé au Marché de Noël avec l'aide de Mme MOINE, AESH. De l'argent récolté à cette occasion restait 296,70 €. Cet argent est intégré à la Coopérative générale.

Cette année, un certain nombre de dons ont été faits pour permettre de compléter le financement du cycle poney.

A ce jour, 814€ ont ainsi été versés sur le compte. (Garage Magnin, Crédit Agricole, Tri Home, SAS Prudent, Rotary Club)

La classe d'ULIS dispose donc d'un budget propre 1110,70 € pour financer son projet.

Une dépense de 25,80 € a été effectuée pour acheter des goûters pris après l'activité.

Reste donc effectivement : 1084,9 €.

Un virement d'un autre donateur (mairie de St Etienne) devrait avoir lieu. La promesse de don est d'un montant de 100 €.

Nous remercions tout particulièrement la mairie de St Germain du Bois qui nous véhicule tous les vendredis aux écuries KM, en effet cela représente une part importante du budget du projet équitation.

Photos scolaires : Les recettes seront peu élevées puisque le but n'est pas de faire du bénéfice mais que chaque élève puisse acheter sa photo de classe.

Donc si on enlève les dépenses prévues et le budget spécifique ULIS il restera approximativement 5 000 € en fin d'exercice.

La mandataire, Isabelle MARTINET

Une maman d'élève demande si le bus scolaire pourrait éventuellement être prêté pour d'autres sorties scolaires. Mme le Maire répond qu'il est trop petit pour transporter les élèves de l'école.

Un parent délégué nous a sollicités pour former une association de parents d'élèves afin de connaître les personnes qui pourraient être intéressées ; les parents ont été destinataires d'une note pour être informés. Quelques parents ont répondu.

Séance levée à 19 heures 45.

La Secrétaire,
L. Dequincey



La Directrice,
S.Charbonnier

